



Séminaire international / International Seminar

Organisé par / Organized by

**Le Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788) de la
Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques
de l'Université d'Avignon (France),**

le/the

**CRIMT Centre interuniversitaire de recherches sur la mondialisation
et le travail / Interuniversity Research Centre on Globalization and
Work (Université de Montréal, HEC Montréal et Université Laval, Québec)**

et/and

**IDHE Institutions et Dynamiques historiques de l'économie
(École Normale Supérieure de Cachan, France)**

29-30 septembre 2011

UNIVERSITÉ D'AVIGNON

***Le droit du travail, quelle crise? /
Is There a Crisis of Labour Law ?***

Ce séminaire, s'inscrivant dans le cadre d'une démarche plus large, financée en particulier par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, propose d'engager une analyse en profondeur de la *crise du droit du travail* présente –encore que sous des formes différentes– dans la plupart des pays industrialisés à économie de marché, en mettant à contribution la réflexion de juristes du travail et spécialistes des relations industrielles de premier plan issus de plusieurs de ces pays : Canada dont Québec, États-Unis, France, Royaume-Uni, Australie, Allemagne, Italie et, en tenant compte ici en particulier de l'impact de l'ALENA, le Mexique. Certes, le droit du travail s'est construit de manière spécifique dans chacun de ces États, sur la base d'une culture juridique particulière, du degré d'intervention très variable de l'État dans l'économie, du mode d'émergence de la révolution industrielle, de l'espace occupé par la négociation collective, et du degré d'autonomie normative et institutionnelle du droit du travail, en particulier par rapport au droit commun (droit civil, *common law*). Mais, au-delà des particularismes nationaux, les problèmes à la base de la crise du droit du travail présentent de grandes similarités dans tous les pays industrialisés; s'y manifeste en effet l'incapacité du droit du travail de jouer son rôle historique de médiation entre le pouvoir des employeurs et les travailleurs et leurs organisations, face à la précarisation du contrat de travail, à la crise de l'État social, à l'émergence d'ordres juridiques privés régulant directement le rapport de travail (le droit étatique ne jouant alors qu'un rôle, au mieux, très secondaire), à la baisse marquée du taux de syndicalisation et aux effets dramatiques des restructurations quasi permanentes des entreprises (fermetures et licenciements collectifs, sous-traitance et intermédiation, délocalisations, etc.). Cette crise du droit du travail, laquelle revêt une dynamique particulière dans chacun des pays concernés, *se voit à l'évidence exacerbée par la crise économique mondiale que nous vivons présentement.*

Il s'agira ensuite d'identifier, sur la base de cette analyse, des *voies d'issues possibles* à la crise actuelle du droit du travail. À l'heure de la mondialisation économique, mais aussi politique et juridique, de telles solutions ne peuvent sérieusement impliquer un repli vers l'espace national. Toutefois, on ne peut pour autant gommer les particularismes qui rendent illusoire l'adoption de solutions toutes faites sans adaptation aux spécificités nationales (notamment sociales, politiques et juridiques). C'est pourquoi une confrontation des perspectives nationales nous paraît indispensable au renouveau paradigmatique du droit du travail, de manière à en réaliser l'objectif ultime qui en est aussi la justification la plus profonde, celui d'une démocratie « industrielle », d'une démocratisation de l'économie et des rapports de travail.

Ce séminaire organisé conjointement par la Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques de l'Université d'Avignon, le CRIMT (École de Relations Industrielles de l'Université de Montréal) et l'IDHE (ENS de Cachan) réunit des spécialistes du droit du travail et des relations professionnelles appartenant à chacun des pays concernés. Il sera suivi de publications.

* * * * *

This seminar, within the framework of a broader approach funded by the SSHRC/CRSH (Canada), proposes to undertake a thorough analysis of the crisis of labour law present – albeit in different forms – in most industrialized countries with market economies, by involving the reflection of outstanding labour law and industrial relations academics and experts from several countries: Canada including Quebec, the United States of America, France, United Kingdom, Australia, Germany, Italy and Mexico taking into account particularly the impact of NAFTA. Certainly, labour law has been built specifically for each of these countries on the basis of particular legal culture, the variable degree of intervention of the State in the economy, the degree of emergence of the industrial revolution, the space occupied by collective bargaining, and the degree of normative and institutional autonomy of labour law, particularly in relation with common law and *ius commune* in the civil law countries. But beyond national particularities, the problems underlying the crisis of labour law are quite similar in all industrialized countries: its manifests the inability of labour law to play its historical role as a mediating factor between the managerial power of employers and the bargaining power of workers and their organizations to cope with changes in work and the workplace, such as precariousness of labour contract, demise of Welfare State, emergence of private legal orders regulating directly the employment relation (State law only playing, at best, a very minor role), decreasing of union density and the dramatic effects of quasi-permanent corporate restructuring (closures and layoffs, intermediation and subcontracting, relocation and so on). This crisis of labour law, which is of particular dynamic in each country, is seen clearly exacerbated by the global economic crisis that we are currently experiencing.

Based on this analysis, possible ways out of the current crisis of labour law will be identified. In the economical, but also political and legal, globalization, such solutions can not seriously imply a retreat in national space. However, we can't erase the particularities of each country that would delude the adoption of ready-made solutions without adaptation to national specificities (notably social, political and legal). Therefore, a comparison of national perspectives seems essential to the renewal of the paradigms of labour law, so as to achieve the ultimate goal which is also its most profound justification, that of an industrial democracy, more precisely democratizing the economy and labour relations.

Organized jointly by the Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques de l'Université d'Avignon, the CRIMT (École de relations industrielles, Université de Montréal) and IDHE (ENS de Cachan), this seminar brings together experts in labour law and industrial relations from each of the countries mentioned. It will be followed by publications.

N.B. Assistance linguistique pour toutes les séances / Linguistic facilitation for all sessions

Programme - Program

Jeudi, 29 septembre 2011 / Thursday, September 29, 2011

À partir de 9h00 - Accueil des participants / Welcoming the participants

9h15-9h45

Mots de bienvenue / Words of Welcome

Prof. Martine LE FRIANT, professeure et doyenne honoraire, Faculté de droit, Université d'Avignon (France)

Prof. Gregor MURRAY, École de relations industrielles, Université de Montréal et Directeur, CRIMT (Canada)

Présentation du programme du Séminaire / Program Presentation

Prof. Michel COUTU, École de relations industrielles, Université de Montréal (Canada)

9h45-10h45

**Séance 1/Session 1 : La crise du droit du travail? Perspectives générales/
The Crisis of Labour Law? An Overview**

Président / Chair : Prof. Gregor Murray, École de relations industrielles, Université de Montréal et Directeur, CRIMT (Canada)

-Peut-on parler d'une crise du droit du travail?

Prof. Antoine JEAMMAUD, Faculté de droit, Université de Lyon (France)

-Le droit du travail italien : état des lieux

Prof. Fausta GUARRIELLO, Professore ordinario di Diritto del lavoro, Facoltà di Economia dell'Università "G. d'Annunzio" di Chieti-Pescara (Italie)

10h45-11h15 - Pause santé / Health Break

11h15-13h00

Séance 1/Session 1 (Suite)

Président / Chair : Prof. Gregor Murray, École de relations industrielles, Université de Montréal et Directeur, CRIMT (Canada)

-The Evolution of Labor Law and Labor Policy in Latin America

Prof. Graciela BENSUSAN, Universidad Autonoma Metropolitana (Mexico)

-Le droit québécois du travail : quelle crise?

Prof. Michel COUTU, École de relations industrielles, Université de Montréal (Canada)

Discussion

13h00-14h30 - Déjeuner / Lunch

14h30-16h00

Séance 2/Session 2 : Les nouvelles formes d'emploi, la précarité et le droit du travail / New Forms of Employment, Precarious Work and Labour Law

Président / Chair : Me Georges Marceau, avocat en droit du travail, Melançon, Marceau, Grenier, Sciortino, Montréal (Canada)

-The Crisis of the Standard Employment Relationship

Prof. Dr. Ulrich MÜCKENBERGER, Faculté de droit, Hamburg Universität (Allemagne)

-La précarisation de l'emploi public en Europe

Dr. Pierre FRESSOZ, maître de conférences de droit public, Université D'Avignon (France)

-Entreprise-réseau, travail autonome et sources du droit du travail

Prof. Pierre VERGE, Faculté de droit, Université Laval (Canada)

16h00-16h30 - Pause santé / Health Break

16h30-18h30

Séance 3/Session 3 : Le droit du travail et l'entreprise en contexte de mondialisation (Partie I) / Labour Law and the Firm in a Global Context (Part I)

Président / Chair : Prof. Marie-Ange Moreau, Institut d'Études sur le Travail, Université Lumières Lyon 2 (France)

-L'entreprise dans la tourmente des restructurations : quel rôle pour le droit du travail?

Prof. Annette JOBERT et Prof. Claude DIDRY, IDHE, ENS Cachan (France)

-L'information et la consultation des travailleurs à l'échelle globale dans les entreprises transnationales

Prof. Dr. Achim SEIFERT, Rechtswissenschaftliche Fakultät, Friedrich-Schiller-Universität Jena (Allemagne)

-Vers un droit négocié des restructurations destructrices d'emploi

Dr. Alexandre FABRE, ISST, Université de Paris 1 (France)

Discussion

18h30 - Cocktail

Vendredi, 30 septembre 2011 / Friday, September 30, 2011

9h15-10h45

Séance 3/Session 3 : Le droit du travail et l'entreprise en contexte de mondialisation (Partie II) / Labour Law and the Firm in a Global Context (Part II)

Président / Chair : Prof. Marie-Ange Moreau, Institut d'Études sur le Travail, Université Lumières Lyon 2 (France)

-Rearticulating Regulatory Sources: Multinational Firms and Domestic Social Regulation

Prof. Gregor MURRAY, École de relations industrielles, Université de Montréal (Canada)

-Protection against Dismissals and the Evolution of the Firm and Labour Law in Spain

Prof. Inmaculada BAVIERA, Facultad de Derecho, Universidad de Navarra (Espagne)

Discussion

10h45-11h15 - Pause santé / Health Break

11h15-12h45

Séance 4/Session 4 : Existe-t-il une crise du droit international du travail? / Is there a Crisis of International Labour Law?

Président / Chair : Prof. Martine Le Friant, professeure et doyenne honoraire, Faculté de droit, Université d'Avignon (France)

-Les enjeux de la transnationalité de la relation de travail

Prof. Marie-Ange MOREAU, Institut d'Études sur le Travail, Université Lumières Lyon 2 (France)

-L'évolution des relations de travail dans une économie globalisée : risques et opportunités pour le droit international du travail

Mme Corinne VARGHA, Spécialiste senior en droit du travail, Département des relations professionnelles et des relations d'emploi, Bureau international du Travail/International Labour Office (Genève)

Discussion

12h30-14h00 - Déjeuner / Lunch

14h00-16h00

Séance 5/Session 5 : La dignité au travail et la démocratie industrielle à l'ère de la mondialisation / Dignity at Work and Industrial Democracy in a Era of Globalization

Président / Chair : Prof. Michel Coutu, École de relations industrielles, Université de Montréal (Canada)

-La constitutionnalisation du droit du travail

Prof. Christian BRUNELLE, Faculté de droit, Université Laval (Canada)

-The Constitutional Function of Labour Law

Dr. Ruth DUKES, Lecturer, School of Law, Glasgow University (United Kingdom)

-Le point de vue d'un économiste

Dr. Jérôme JOUBERT, maître de conférences en sciences économiques, Université d'Avignon (France)

Discussion

16h00-16h30 - Pause santé / Health Break

16h30-18h00

Clôture / Concluding Remarks (Table-ronde / Round-Table)

Président / Chair : Me Georges Marceau, avocat en droit du travail, Melançon, Marceau, Grenier, Sciortino, Montréal (Canada)

Prof. Michel COUTU, École de relations industrielles, Université de Montréal (Canada)

Prof. Martine LE FRIANT, professeure, Faculté de droit de l'Université d'Avignon (France)

Prof. Gregor MURRAY, École de relations industrielles, Université de Montréal et Directeur, CRIMT (Canada)

Discussion
